



# NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune de Saint-Capraise de Lalinde

N° 62 – Juillet, août, septembre 2016

## Le Mot du Maire

La belle saison est arrivée et, avec elle, hirondelles, martinets, hiboux et autres migrateurs revenus de l'autre côté de la Terre, pour nicher à St Capraise le temps de l'été.

Les couleurs de la nature se ravivent. Le souffle du vent se réchauffe enfin et la lumière s'intensifie.

Autant de signes annonçant la période estivale propice aux rencontres et à la convivialité.

### **Le temps du budget est passé.**

Il a fallu composer avec la morosité économique, le retard des subventions de l'Etat et du Département... la baisse des dotations des communes.

En effet, après 3 ans de baisse de ces dotations, nous passons de 51.000€ en 2013 à 0€ dès cette année, soit en perte cumulée ces 3 dernières années à près de 80.000€ de moins dans nos caisses.

Face à des dépenses indispensables et à des dotations en baisse, il a fallu faire des choix. Le premier choix a été de ne pas augmenter le taux des impôts locaux.

La Municipalité a choisi de poursuivre ses investissements sans recourir pour le moment à l'emprunt. Nous trouverons dans ceux-ci pour 2016, des travaux de voirie, de l'entretien et rénovation de bâtiments publics communaux comme la

maison place de l'église et le bloc acheté à la cité EDF dans l'objectif de les mettre en location dès la fin 2016.

Et ce sera le chantier de réhabilitation de la maison communale sur la place du Bicentenaire pour y aménager deux locaux commerciaux et un logement à l'étage. Les travaux démarreront ce mois de Juillet avec l'objectif de livraison des locaux en fin d'année.

### **Autre choix de la municipalité, maintenir le soutien aux associations ainsi qu'aux festivités de la Commune.**

Les Associations de la Commune proposent des activités de bien-être et de convivialité contribuant à la qualité de vie à St Capraise.

Les événements festifs nous permettent de nous rencontrer dans des circonstances heureuses et détendues.

Ce sont des moments heureux que nous apprécions!

Ces instants de bonheur doivent être préservés car ils sont importants pour notre goût à vivre ensemble.

### **Je vous invite dès aujourd'hui à y participer, notamment à ce grand rendez-vous que sera encore notre Fête Votive, les 23 et 24 juillet prochains.**

L'été arrive donc. Savourons en les bons moments....

Votre Maire, Laurent PERA

# Compte-rendu du Conseil Municipal

## Budget

1. Le budget est équilibré :

- Fonctionnement : 1 370 512,64 en recettes et dépenses.
- Investissement : 892 867,98 en recettes et dépenses.

Les taux d'imposition sont inchangés :

- Taxe d'habitation : 4.31 %
- Taxe foncière (bâti) : 20,87%
- Taxe foncière (non bâti) : 52.17%

2. Le taux d'enlèvement des ordures ménagères est désormais fixé par la CCBDP : il passe de 12 à 10%.

3. Dorénavant la législation nous impose d'assujettir à la TVA les locations dont celle de la salle des fêtes.

Week-end			
	HT	TVA	TTC
Habitants hors commune	208.33	41.67	250
Habitants hors commune	83.33	16.67	100
1 journée en semaine : du lundi au vendredi (journée et soirée)			
Habitants hors commune	66.67	13.33	80
Caution	208.33	41.67	250
Associations	Gratuit		0

## Cimetière

Dans la poursuite de la restructuration du cimetière 26 tombes restantes vont être reprises par la municipalité. Les restes des sépultures seront regroupés dans des reliquaires identifiables puis rangés dans l'ossuaire communal aménagé dans un tombeau repris par la commune.

## Voirie intercommunautaire

Dans ses discussions avec la CCBDP, la municipalité a réussi à faire intégrer une partie de la voirie communale.

Appellation	De... à ...	Voirie revêtue			
		Longueur (ml)	Largeur moyenne	Patte d'oie (m <sup>2</sup> )	Surface (m <sup>2</sup> )
VC 101 Route de Clérans	D660 Poste à limite de Clérans	1 160	3.50		4 060.00
VC 102 Route de Baneuil	De la VC 101 à la limite de Clérans (chemin Camaret)	1 315	2.60	30.00	3 449.00
VC 103 Route de la Borie Neuve	De la VC 301 Au Pont du ruisseau le « Clérans »	1 560	2.50	80.00	3 980.00
VC 104 Route de Pépeyran	D660 A La VC 103	600	3.10	50.00	1 910.00
VC 105 Route de Garissade	D660 jusqu'au carrefour VC 106	745	4.00	100.00	3 080.00
VC 106 Route de Leyral	De la VC 10 A La marre	380	3.00	30.00	1 170.00
VC 301 Route des coteaux	De la VC 101 à la VC 103	830	2.80	15.00	2 339.00
VC 302 Route de Baneuil	Du chemin rural Camaret A la limite de Baneuil	400	2.60		1 040.00
VC 303 Route de Leyral	De la VC 101 à la marre	568	3.20	10.00	1 827.60
<b>TOTAUX</b>			<b>7 558.00</b>		<b>22 856</b>

Au-delà des travaux déjà engagés de curage des fossés et fauchage des bordures, des travaux de réfection de voirie auront lieu courant juillet. De plus il est envisagé un aménagement sur le bas de la route de Clérans descendant au bourg : deux écluses afin de réduire la vitesse des véhicules sur cette partie habitée.

### **Projet Concordia**

Une équipe d'une quinzaine de jeunes bénévoles de tous pays s'installera au terrain de football du 9 au 26 août sous des tentes. Leur tâche sera de réhabiliter le sentier du petit patrimoine : débroussaillage et fléchage. Les habitants intéressés par cette action qui auraient envie de les accompagner dans leur tâche ou des les rencontrer seront les bienvenus. Un moment convivial de rencontre sera organisé par la municipalité.

### **Charte « Zéro Phyto »**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 (1<sup>er</sup> janvier 2019 pour les particuliers) les collectivités locales ne pourront plus employer les produits phyto habituels. Des produits « Bio » seront autorisés pour les agents formés à leur emploi et titulaire du CERTIPHYTO. Cependant le mieux et de ne rien employer du tout.

L'adhésion à la charte nous permettrait d'obtenir une aide technique du département et des aides et subventions d'Adour Garonne à hauteur de 70% pour des diagnostics ou l'achat de matériels pouvant être mutualisés avec les communes adhérentes. La décision définitive sera prise après que Mme TRAN aura assisté à une visite de communes déjà adhérentes.

### **Projet d'aide au permis de conduire**

La réflexion est engagée par la commission Société sur une aide au permis de conduire pour les jeunes en recherche d'emploi. Les critères d'attribution sont en cours d'étude pour une validation au prochain conseil municipal. Cette aide ferait l'objet d'une contrepartie pour les bénéficiaires sous forme d'un quota d'heures de bénévolat au sein d'une association communale.

### **Parcours de santé**

La municipalité a validé l'achat d'un parcours de santé dont l'emplacement reste à définir. Propositions : sur le sentier du Petit Patrimoine, sentier allant de la cabane de chasse au lac des Mérilles ou au lotissement des Deux Berges. La commune reste ouverte à toute autre proposition.

### **Aire Camping Cars**

La commune a décidé les tarifs qui entreront en vigueur lorsque les bornes seront installées : deux euro pour la borne de vidange et deux euro pour la borne électrique pour 12 heures.

### **Mobilier urbain**

Des bancs ont été installés près de l'église pour empêcher les voitures de stationner (sécurité). Ils seront complétés par des jardinières. Une jardinière sera aussi installée à l'entrée de l'escalier à côté de la mairie.

### **Bâtiments communaux : Maison place de l'église et bâtiment EDF**

Des devis pour la réhabilitation des menuiseries et de l'électricité ont été demandés afin de réaliser les travaux avant la fin de l'année et de les mettre en location le plus rapidement possible.

### **Voie Verte**

Le parcours de la Voie Verte a été validé sur la traversée de notre canton par le conseil communautaire et le PGB. Elle va de Bordeaux à Sarlat.

3 haltes principales sont définies : Mouleydier, Lalinde et Mauzac plus une halte intermédiaire au Trou de Chay à Saint-Capraise-de-Lalinde.

### **Compteurs LINKY**

La Municipalité a décidé de décréter notre commune « Hors compteur Linky »

Les raisons qui ont fondé cette décision sont les suivantes :

- Principe de précaution : risques pour la santé.
- Attaque de la liberté individuelle (Ces compteurs sont des ordinateurs communicants en continu avec les services EDF).
- Risque de suppression de personnels EDF et de répercussion des coûts de pose sur les usagers.
- Des sommes énormes sont débloquées pour la pose de ces compteurs alors que nos lignes de distribution d'électricité auraient grand besoin de réhabilitation.
- Pas de liberté de choix pour les usagers.

## Infos Mairie

### Départ à la retraite de notre secrétaire de mairie.

Notre secrétaire de Mairie, Marie-France GOUZE a fait valoir ses droits à la retraite...

Après un long parcours au sein de la Fonction Publique Territoriale notre secrétaire de mairie nous tire sa révérence ... pour passer à une autre vie bien méritée.

Et quel parcours !

C'est à sa sortie du Baccalauréat que tout a commencé par un stage de secrétariat à la Mairie de Lalinde en 1974.

C'est là qu'elle découvrira un travail très diversifié, qui demandait de nombreuses compétences... et combien intéressant!

Ensuite, ce sera une succession de stages dans de nombreuses Mairies environnantes pour des remplacements, ce qui lui permettra d'enchaîner les vacances.

C'est à cette même époque, qu'elle réussira son examen de secrétaire de Mairie.

En 1976, elle sera recrutée à la mairie de LIORAC à mi-temps jusqu'en 1986. En 1977, elle complètera cet emploi avec un autre mi-temps dans notre commune de St Capraise de Lalinde sous le mandat d'Arthur GONTIER.

Et vu l'ampleur du travail toujours croissante, elle sera nommée secrétaire de Mairie à temps complet sous le mandat de Monsieur Roger BESSE, en avril 1987.

C'est là qu'elle entamera une longue vie professionnelle qui, au grès des élections Municipales, l'amènera à travailler également avec Jean-Claude LAVAL, pour achever sa carrière avec Monsieur le Maire actuel, Laurent PEREA depuis 2008.

Cela fait donc 40 ans qu'elle aura passé une grande partie de sa vie parmi nos élus et administrés.

Elle aura incarné toutes ces années l'idée que l'on peut se faire d'une secrétaire de mairie : elle n'était pas au service du maire mais au service de la commune et des administrés.

Ses fonctions y auront été multiples : gestion du personnel, comptabilité, rédaction des actes administratifs, en passant par l'établissement des dossiers de demande de carte d'identité, urbanisme, gestion funéraire élections du

public... Bref elle aura été une véritable «femme orchestre».

Et elle aura partagé ses compétences avec celles qui ont pu la rejoindre dans l'équipe, soit comme remplaçantes ou stagiaires, soit comme collègues. Chacun aura pu apprécier sa discrétion, sa disponibilité, son sens du service public.

La municipalité, à l'occasion de son départ à la retraite, a tenu à organiser une soirée conviviale entre amis, famille, collègues de travail et élus afin de la remercier pour toutes ces années de collaboration et pour lui dire qu'ils et elles ont été heureux de travailler avec elle.

Aujourd'hui, c'est du temps libre qui s'offre à elle et nous savons qu'elle saura l'occuper à bon escient.

Nous lui souhaitons une TRES BONNE RETRAITE !...

### Bibliothèque Municipale "Espace Christine Baquet"

La bibliothèque sera fermée du 25 juillet au 6 août pour rafraîchissement.

Dates d'ouverture :

Juillet : samedi 2 de 14h30 à 17h,

lundis 4, 11, 18 de 10h à 12h.

Août : lundis 8, 22, 29 de 10h à 12h,

samedi 13 de 14h30 à 17h.

Septembre : samedis 3, 17 de 14h30 à 17h,

lundis de 10h à 12h.

### Don du sang

Une nouvelle collecte de sang organisée par l'Etablissement Français du Sang, aura lieu le 19 juillet de 14h à 19h à la salle des fêtes.

Ce don est plus que jamais vital pour de nombreux malades : venez donner votre sang !

### Campagne d'information contre les défenestrations accidentelles d'enfants

Comme chaque année, les chutes accidentelles de grande hauteur, « défenestrations », font plusieurs centaines de victimes en particulier chez les enfants de moins de 10 ans.

Lors de ces accidents, dans 49% des cas, l'ouverture disposait d'une protection et dans 50% un meuble se trouvait sous l'ouvrant.

Il est relevé que dans 82% des chutes un adulte était présent dans le logement.

Ces accidents ont principalement lieu au printemps et en été notamment pendant les heures de préparation des repas.

C'est pourquoi une campagne de prévention a été lancée par le service interministériel de défense et de protection civil.

Pour tous renseignements complémentaires, voir site internet de la commune.

### **Plan canicule**

La période de veille saisonnière va du 1er juin au 31 août 2016.

Comme chaque année, les risques liés à la canicule réapparaissent et ne doivent pas être ignorés. Il faut adopter les bons gestes :

- Je bois régulièrement de l'eau, je ne bois pas d'alcool, je mange en quantité suffisante.

- Je mouille mon corps, je me ventile, j'évite les efforts physiques et je maintiens ma maison au frais.

- Je donne et je prends des nouvelles de mes proches.

A partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma Mairie (où un registre est ouvert) ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS Tel 05 53 61 19 80).

Les informations données sont soumises aux règles de confidentialité.

### **Risques liés aux centrales hydro-électriques**

L'EDF rappelle les dangers que peuvent représenter les lâchers d'eau par les usines hydroélectriques. Soyez prudents, respectez la signalisation et renseignez-vous avant toute activité sur la Dordogne.

Voir affiche en mairie

### **Arrêté préfectoral portant sur la réglementation des bruits de voisinage**

L'arrêté préfectoral du 7 octobre 2015 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Extrait : Propriétés privés : Articles 20.

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareil susceptible de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.

Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Vous pouvez consulter l'arrêté sur le site de la commune : Mairie / Arrêtés / Bruits de voisinages.

### **Concours d'un des Meilleurs Apprentis de France.**

Madame Pauline DELPRAT a reçu la médaille d'argent au concours « un des Meilleurs Apprentis de France » en esthétique-cosmétique qui s'est tenu le 6 juin à Périgueux.

Nos sincères félicitations.

### **Ordures ménagères**

Suite à un retard dans la fabrication des conteneurs et du camion destiné à la collecte, la distribution des conteneurs se fera fin 2016 début 2017.

Nous sommes conscients des inconvénients que cela peut vous occasionner et nous vous demandons d'être patients et de continuer à trier aussi efficacement que vous le faites vos déchets ménagers.

L'utilisation des composteurs permet de diminuer sensiblement le contenu des sacs noirs. (Le prix de la collecte et du traitement dépend des tonnages ...)

### **Contre les cambriolages les bons réflexes**

Opération tranquillité vacances. Si vous partez en vacances, signalez votre absence à la gendarmerie. Dans le cadre de leur mission quotidienne, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur internet : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) > ma sécurité > conseils pratiques. (Voir site Mairie)

### **Aides régionales pour la rentrée scolaire 2016/2017**

Le conseil régional Nouvelle-Aquitaine a adopté une série d'aides et de dispositifs pour soutenir, accompagner et orienter les lycéens, apprentis et étudiants dans leur quotidien.

Aide à l'acquisition de manuels scolaires, à l'acquisition d'équipements professionnels, au permis de conduire, aux devoirs et environnement numérique de travail, aux transports, à l'hébergement et à la restauration. Fond social d'aides aux apprentis et caisse

d'avance du premier loyer. Pour tout renseignement : [les-aides.laregion-alpc.fr](http://les-aides.laregion-alpc.fr)

### **Dispositif « Top Départ »**

L'UNAT Aquitaine, qui œuvre en faveur des vacances pour tous, lance son dispositif « Top Départ ». Celui-ci, dédié au jeunes aquitains de 14

à 20 ans, consiste en un coup de pouce financier afin de leur permettre de participer à un séjour collectif proposé par l'une des associations adhérentes : Pour tout renseignement : UNAT Aquitaine – 436 Av de Verdun – 33700 MERIGNAC – Tel 05 40 05 36 30 – [www.unat-aquitaine.asso.fr](http://www.unat-aquitaine.asso.fr)

## **Infos**

### **Pharmacie de garde**

<b>Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00</b>	<b>Pharmacie</b>	<b>Téléphone</b>
03 au 10 avril 2016	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 10 au 17 avril	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 17 au 24 avril	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10
Du 24 au 30 avril	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 1er au 07 mai	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 08 au 15 mai	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 15 au 22 mai	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 22 au 28 mai	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 28 mai au 05 juin	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 05 au 12 juin	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 12 au 19 juin	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 19 au 26 juin	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 26 au 03 juillet	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 03 au 10 juillet	Revol - Couze	05 53 61 01 32

### **Nouveaux commerces.**

#### Travaux de couture et retouches

Madame Laurence DELPIT, 25 route de Garrissade Tel 06 11 22 42 01 / 05 53 58 28 37  
Peut se déplacer à domicile.

#### « Sophie Bien-être » Naturopathe

Madame Sophie-Cécile LICHTENSTEIN Tel 06 71 52 08 96  
Se déplace à domicile.

#### Vente de fruits de saison à partir du 25 juin 2016

Le mercredi et le samedi jusqu'à 13h au parking de Tuilières

## Compte rendu des associations

### A.A.P.P.M.A.

Le 9 avril a eu lieu le nettoyage des berges de la Dordogne du lavoir au Trou du Chay.

Une dizaine de pêcheurs étaient présents et ont effectué beaucoup de nettoyage malgré un temps moyen.

Mise en place des panneaux « pêche interdite »

L' A.A.P.P.M.A. est désolée pour les pêcheurs qui espéraient faire l'ouverture des carnassiers dans le canal. Les travaux de la « fausse écluse » les en ont empêchés.

Merci de votre compréhension.

### ALCD

Association Loi 1901.

Conseil d'Administration élu le 18.06.2016 :

M. DUVERT Robert (Président d'Honneur)

Mme DENTURCK Michèle (Présidente)

Mme DUCHENE Noëlle (Vice-présidente et Secrétaire)

Mme MOURET Natalie

M. DENTURCK Robert (Trésorier)

Objet : Nous agissons, depuis 2001, dans le cadre de la solidarité entre les générations, pour la lutte contre l'illettrisme, l'accompagnement scolaire, la promotion de la langue française, les échanges culturels et linguistiques, nos Membres Bénévoles proposant différentes actions : de remise à niveau en savoirs de base (lire-écrire-compter), d'aide à la scolarité ou de Français Langue Etrangère (F.L.E.), en cours individuels ou en ateliers, pour une somme

modique destinée à couvrir les frais de fonctionnement.

Adhésion pour l'année scolaire 2016-2017 : 10 € (Couvrant l'Assurance et les Frais de dossier)

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 13h30 à 19h30 - Mardi, mercredi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30

Agenda : Fermeture pour congés annuels : 30/06/2016 après les cours

Reprise des cours : lundi 12 septembre 2016 à 13h30

Nous sommes habilités à signer des contrats ou conventions de formation.

L'Association recherche des bénévoles pour ses nouveaux adhérents ...

(Merci de vous renseigner auprès de notre secrétariat).

ASSOCIATION LA DICTEE QUI CHANTE (A.L.D.C.)

Siège Social : 5, Route des Coteaux

24150 - SAINT-CAPRAISE de LALINDE

Tél : 05.53.61.64.91

ladicteequichante24@sfr.fr

<http://ladicteequichante.monsite-orange.fr>

### COMITE DES FÊTES

Cette année encore le comité des fêtes s'implique dans l'organisation de la fête votive avec la Mairie et avec l'aide de bénévoles.

Le programme de la fête est joint au bulletin.

### LES JOYEUX GABARIERS

Un repas surprise aura lieu vers la mi-septembre dans un restaurant des environs.

---

## Sommaire

Le mot du Maire	page 1	Compte-rendu des associations	page 7
Compte-rendu du Conseil Municipal	pages 2/3	Calendrier des manifestations	page 8
Infos Mairie	pages 4/5	Etat civil	page 8
Infos -	page 6		

## Etat Civil

### Naissance

26 avril 2016 : Maxime, Pierre MONTAURIOL

Nos félicitations aux heureux parents.

### Décès

3 avril 2016 : Claude LAURURIE

Nos sincères condoléances à la famille.

## Calendrier des manifestations

	MANIFESTATIONS	LIEU et HEURE	ORGANISATEUR
<b>JUILLET 2016</b>			
Samedi 2 Dimanche 3	Trophée Ball-trap	Ball-trap 14h-18h 9h-18h	Ball-trap Club
Lundi 18	Dépôt de gerbe Commémoration la mort de Pierre REBINGUET  Vin d'honneur	Monument aux morts 11h00  Salle des fêtes 11h30	Municipalité et ADAM
Mardi 19	Don du sang	Salle des fêtes de 14h00 à 19h00	Etablissement Français de Sang & Municipalité
Samedi 23 Dimanche 24	Fête votive	Place du Bicentenaire	Municipalité & Comité des fêtes
<b>SEPTEMBRE</b>			
Dimanche 4	Méchoui	Salle des fêtes 12h00	Comité des fêtes
Vendredi 22 Samedi 23 Dimanche 24	Journées du Patrimoine	Salle des fêtes	Les Pesqueyroux
<b>OCTOBRE</b>			
Dimanche 2	Brocante Vide-grenier	Place du Bicentenaire	Comité des fêtes